

[Français]

**M. Latulippe:** Monsieur le président, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots sur le bien-être social, qui a coûté au gouvernement fédéral la somme de \$1,710,600,000. Ce budget est extravagant.

Le Canada possède cependant les ressources nécessaires pour défrayer ces dépenses.

Quand on dépense pour le bien-être social, on dit que cela coûte cher, parce que l'économie canadienne n'est pas équilibrée, parce qu'il y a beaucoup de citoyens qui pourraient travailler et s'assurer des revenus; mais, compte tenu de la situation économique actuelle, ils ne travaillent pas et vivent aux dépens de l'État. Je pourrais dire que près de 40 p. 100 des citoyens canadiens qui ne travaillent pas au pays pourraient travailler. Il y en a également un grand nombre qui pourraient pourvoir à leur bien-être, à leur subsistance et à leur épanouissement physique, intellectuel et matériel.

Vu la présente situation, il existe des excédents de produits et l'on empêche les gens de travailler parce qu'on ne veut pas accroître la production. La production est abondante au Canada, mais la distribution n'est pas équilibrée. La production est abondante, mais la consommation exige un certain pouvoir d'achat qu'on néglige de mettre à la portée des familles.

Présentement, nous avons toutes sortes de plans, de rataplans et de mesures sociales, pensions de vieillesse, pensions des veuves, pensions de ceci, pensions de cela, en plus des allocations familiales, qui sont loin d'être suffisantes, qui sont loin d'être à la portée de la population, bref, qui sont loin d'être proportionnées aux besoins de la population.

Nous bénéficions de plusieurs mesures de bien-être social, mais la confusion y règne. Nous pourrions remplacer tout cela par une vraie loi sociale, une vraie loi d'allocations familiales ou d'allocations sociales, qu'on l'appelle comme on voudra. Mais nous pourrions distribuer le revenu à chaque citoyen, à chaque enfant, à chaque étudiant, à chaque sans-travail et même à chaque père de famille. Nous pourrions assurer une distribution équitable, selon la production et les revenus du Canada. Les citoyens n'ont pas besoin d'argent; ce n'est pas avec de l'argent qu'on s'habille. On ne coud pas ensemble des piastres pour se confectionner des habits. Ce dont les citoyens ont besoin, c'est de la production, des produits alimentaires, des vêtements, des bâtiments, des habitations, afin de pouvoir vivre convenablement. Les citoyens naissent avec des besoins et ces besoins doivent être satisfaits dans un pays comme le Canada, qui regorge présentement de richesses.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre.)]

Nous constituons la plus haute autorité du Canada, faisant partie d'une institution qui prime toutes les autres au pays. Nous seuls avons le pouvoir d'adopter des lois ou de modifier les lois actuelles. Même si les 29 ministres du gouvernement sont les administrateurs exécutifs des lois existantes du Canada, les artisans des travaux de la Chambre sont les 264 députés élus par le peuple du Canada qui peuvent seuls édicter de nouvelles lois ou modifier les lois actuelles.

Le gouvernement ne produit rien, mais il administre tout. Selon les lois, le Parlement, composé de 264 députés élus par le peuple, édicte ou modifie les lois que les ministres ont ensuite la mission d'administrer à travers tout le Canada. C'est donc à chacun des 264 députés du Canada, à titre de représentants du peuple, qu'il faut demander de modifier la loi des allocations familiales ou, encore, d'en adopter une nouvelle pour porter le montant à \$1 par jour par enfant de moins de 16 ans au lieu des \$6 ou \$8 que l'on accorde depuis 1944. Le montant des allocations familiales n'a pas changé depuis l'adoption de cette mesure, alors que l'économie a progressé au point que les besoins actuels de différents secteurs se sont accrus de 8, 10, 12, 25 et même 30 p. 100. Pourtant, le taux des allocations familiales est resté au même niveau qu'en 1944.

Ceci n'est pas logique, puisque la production nationale du Canada a augmenté et qu'elle permettrait actuellement d'augmenter les allocations familiales. Si la production nationale du Canada augmente, il faudrait, pour être réaliste, que le gouvernement augmente en même temps les allocations familiales à l'avenant. Au fait, il ne faut pas oublier que la famille, monsieur le président, constitue la base de la société. S'il n'y avait pas de familles, il n'y aurait pas de Parlement. S'il n'y avait pas de famille, il n'y aurait pas de nation, il n'y aurait pas de provinces, il n'y aurait pas de construction. Nous n'aurions besoin de rien de cela. Mais si nous voulons maintenir l'ordre actuel des choses, il faut maintenir la famille. Or, on ne peut maintenir la famille en pratiquant une économie de bouts de chandelle, comme on le fait aujourd'hui à tout propos, en employant toutes sortes de moyens mesquins, en ne donnant pas à l'enfant ce à quoi il a droit et en n'ajustant pas les allocations familiales au coût de la vie. Pour ajuster ce taux au coût de la vie, il faudrait accorder au moins \$1 par jour à chaque enfant.

Si nous faisons cela, nous maintiendrions un pouvoir d'achat suffisant pour permettre d'écouler une certaine partie de l'excédent de la production. La production est faite pour être consommée et si elle n'est pas consom-